



Association Internationale de Droit des Assurances
International Association for Insurance Law
Associazione Internazionale di Diritto delle Assicurazioni
Internationale Vereinigung für Versicherungsrecht
Asociación Internacional de Derecho de Seguros

COLLOQUE AIDA-FRANCE

Mercredi 21 juin 2017
9H00 – 18H30

LA REFORME DU DROIT DES CONTRATS

INCIDENCES SUR L'ASSURANCE,

LA REASSURANCE ET L'INTERMEDIATION

Auditorium de la FFA
26 boulevard Haussmann - 75009 Paris

Le colloque est accompagné d'un déjeuner-buffet et sera suivi d'un cocktail

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES



AG2R LA MONDIALE



CARDIF
GROUPE BNP PARIBAS



CRÉDIT AGRICOLE
ASSURANCES



Fédération Française
de l'Assurance



HMN & Partners



Humanis



**Liberty
Mutual.**
INSURANCE



SIACI SAINT HONORE

PROGRAMME

Introduction générale

Laurent Leveneur, *Professeur à l'Université Paris II-Panthéon Assas, Co-Directeur du Master 2 Assurances, Président du Bureau Central de tarification*

Application dans le temps - Dispositions impératives ou supplétives - Ordre public

Caractères du contrat d'assurance

Jérôme Kullmann, *Président de l'AIDA, Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris Dauphine et de l'Ecole Dauphine Assurance*

Contrat aléatoire ? - Contrat consensuel

Formation du contrat

Anne Péliissier, *Secrétaire général de l'AIDA-France, Professeur à l'Université de Montpellier, Directeur du Master 2 Assurances*

Négociations et confidentialité - Offre et acceptation

Pluralité d'intéressés

Luc Mayaux, *Professeur à l'Université de Lyon III, ancien Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon, Membre du CCCSF*

Stipulation pour autrui - Contrat cadre - Assurances collectives

Vie du contrat d'assurance

Contrepartie - Opposabilité - Interprétation - **Luc Mayaux**

Clauses abusives - Contrat d'adhésion - **Marc Bruschi**, *Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur de l'Institut des Assurances d'Aix-Marseille*

Durée du contrat, Tacite reconduction, Imprévision - **Jérôme Kullmann**

Recours de l'assureur - **Hubert Groutel**, *Professeur émérite à l'Université de Bordeaux*

Disparition du contrat

Didier Krajieski, *Professeur à l'Université de Toulouse, Directeur du Master Contrats et responsabilités des professionnels*

Nullité, caducité, résolution et résiliation

Procédure

Romain Schulz, *Avocat, Docteur en droit*

Interrogations interpellatives

Intermédiaires en assurance

Richard Ghuedre, *Avocat, Docteur en droit, Membre du Bureau de l'AIDA-France*, et **Capucine Bernier**, *Avocat*

Réassurance

Jean Bigot, *Président honoraire de l'AIDA-France, Professeur émérite à l'Université de Paris I, Directeur honoraire de l'Institut des Assurances de Paris*

Conclusion

Philippe Poiget, *Vice-président de l'AIDA-France, Délégué Général de la FFA*



Association Internationale de Droit des Assurances
International Association for Insurance Law
Associazione Internazionale di Diritto delle Assicurazioni
Internationale Vereinigung für Versicherungsrecht
Asociación Internacional de Derecho de Seguros

COLLOQUE AIDA-FRANCE

Mercredi 21 juin 2017

9H00 – 18H30

Prénom

Nom

Fonction

Organisme

Adresse

Téléphone

e-mail

Participation aux frais du colloque

- Membres de l'AIDA-France : 150 €
- Non membres : 250 €

Ces frais comprennent la participation au déjeuner-buffet* et au cocktail de clôture.**

L'inscription sera prise en compte au moment de la réception du paiement de la participation aux frais du colloque

Chèque à l'ordre de l'Association Internationale de Droit des Assurances
26, boulevard Haussmann
75009 Paris

Virement : N°compte "AIDA "
Banque Palatine Siège 42, rue d'Anjou - 75008 Paris
Banque Siège compte Clé RIB
40978 00001 0398154M001 35
IBAN
FR88 4097 8000 0103 9815 4M00 135

Date limite d'inscription : 9 juin 2017, en envoyant ce formulaire

- par courrier :

**Colloque AIDA
FFA - Mme Valérie Vasseur-Demaizière
26, Boulevard Haussmann 75009 PARIS**

- ou par e-mail : v.vasseur-demaiziere@ffa-assurance.fr

*Hotel Marriot Opéra - 16 boulevard Haussmann - 75009 Paris

** Foyer de la FFA